



Comment se débarrasser d'un logement invendable?

Par **jacques22**, le **29/09/2015 à 11:40**

Bonjour,

Depuis le 1er juillet , je n'arrive ni à louer ni à vendre un logement de rapport alors que je continue de payer les charges et les impots y afférents.
Comment faire pour ne plus rien payer?

Merci.

Par **squier**, le **01/10/2015 à 17:45**

Bonjour,

Même situation

Je trouve ça intolérable de payer quoique ce soit alors que mon immeuble ne me rapporte rien et que, preuve à l'appui, je n'arrive pas à le vendre

Par **Isabelle Gauthier**, le **20/10/2015 à 14:56**

Bonjour,

On peut obtenir une exonération temporaire de taxe foncière sur un logement vacant destiné à la location, à condition que cette vacance soit involontaire (c'est-à-dire que vous puissiez prouver que vous avez mis tous les moyens en oeuvre pour louer le bien), qu'elle dure depuis plus de 3 mois, et que tout le bien soit vacant.

Attention par contre, avant de demander le dégrèvement, de vérifier si votre bien pourrait être concerné par la taxe sur les logements vacants.

Cordialement,

Isabelle Gauthier, Conseillère en Gestion de Patrimoine, BG2C Finances